



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trentième session

Khartoum (Soudan) 19-23 février 2018

Résultats du colloque régional sur les systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition

Résumé

Le colloque régional africain sur la nutrition, qui avait pour thème les systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition, s'est tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire), les 16 et 17 novembre 2018. Le colloque était organisé dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025). L'objectif était de faire l'inventaire des problèmes rencontrés en matière de sécurité alimentaire et de nutrition au niveau régional, de réfléchir aux principales caractéristiques des systèmes alimentaires des pays de la région Afrique et à leur rôle dans les modes d'alimentation, et d'identifier les politiques et programmes qui permettent d'aborder les questions de nutrition par le biais des systèmes alimentaires.

Les participants au Colloque ont appelé les gouvernements africains à conduire la réforme des systèmes alimentaires en instituant des politiques et des programmes qui favorisent des environnements alimentaires sains, et en consacrant à la nutrition des investissements spécifiquement inscrits au budget; à appuyer les petits exploitants en leur fournissant des ressources et en leur facilitant l'accès aux marchés, afin de mettre les aliments nutritifs à la portée de tous; et à prendre des mesures visant à protéger les aliments autochtones nutritifs d'origine végétale et animale, afin qu'ils ne disparaissent pas. Ils ont en outre appelé les gouvernements à appliquer le Cadre d'action de la CIN2 et ses recommandations sur les résultats à obtenir durant cette Décennie d'action, afin d'atteindre les ODD.

Enfin, les participants ont appelé les gouvernements à s'appuyer sur les institutions, en particulier les parlements, pour promulguer des lois de réforme des systèmes alimentaires au service d'une alimentation saine, et pour garantir les ressources nationales nécessaires à l'application de mesures d'amélioration de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments.

Les conclusions des débats sont résumées dans la présente note d'information.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



ARC30

Questions portées à l'attention de la Conférence régionale

La Conférence est invitée à prendre note des recommandations ci-après formulées à l'issue du colloque:

- i) Les gouvernements sont encouragés à mettre à profit les ODD, la Décennie d'action pour la nutrition et la Déclaration de Malabo pour obtenir des résultats positifs du point de vue de la nutrition. Il convient d'investir dans la nutrition au moyen de politiques fondées sur des éléments concrets, de promouvoir une agriculture tenant compte de la nutrition et de renforcer l'intégration nationale et régionale du commerce des denrées alimentaires, au service d'une alimentation saine;
- ii) les parlementaires sont eux aussi été instamment invités à œuvrer à des instruments législatifs visant à une réforme des systèmes alimentaires, et à allouer des ressources pour mener des actions concrètes;
- iii) l'Union africaine et les commissions économiques régionales sont invitées à coordonner l'établissement des rapports biennaux sur les engagements régionaux et la coopération au niveau du continent, afin de lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes;
- iv) les organismes du système des Nations Unie sont encouragés à continuer de fournir un appui technique et financier destiné à la mise en œuvre des politiques;
- v) Le secteur privé est instamment invité à garantir la sécurité sanitaire et la qualité des denrées alimentaires, afin de contribuer à une nutrition optimale. Il doit respecter les obligations réglementaires en matière d'étiquetage et de commercialisation ciblée, afin de garantir une alimentation et une nutrition saines;
- vi) Les agriculteurs et les éleveurs pastoraux, les consommateurs et l'ensemble de la population de la région devraient être encouragés à appliquer et à respecter les règles et règlements, afin de protéger les systèmes alimentaires en favorisant une production et une consommation de denrées alimentaires saines, notamment des aliments autochtones d'Afrique.

I.

Introduction

1. Lors de la deuxième Conférence internationale pour la Nutrition (CIN2), qui s'est tenue en novembre 2014, les États membres de la FAO et de l'OMS ont pris la mesure des problèmes rencontrés lorsqu'il s'agit de s'assurer que les systèmes alimentaires produisent une alimentation saine et qui permette d'améliorer les résultats en matière de santé et de nutrition dans les économies développées aussi bien que dans les économies en développement à travers le monde. Le Cadre d'action de la CIN2 contient donc plusieurs recommandations, qui visent à élaborer de nouveaux systèmes alimentaires durables au service d'une nutrition optimale.
2. En décembre 2016, la FAO et l'OMS ont organisé conjointement le Colloque international pour des systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition, qui a été l'occasion d'examiner quelles étaient les solutions en matière de politiques et de programmes pour créer des systèmes alimentaires au service d'une alimentation saine. Le colloque mondial a débouché sur l'organisation de colloques spécifiques au niveau régional, qui se sont penchés sur les expériences concrètes aux niveaux régional et national afin de déterminer comment identifier les lacunes et améliorer les systèmes alimentaires actuels et futurs, avec pour objectif de fournir aux populations une alimentation saine, sûre et équilibrée.
3. En **avril 2016**, les dirigeants du monde entier, après avoir pris conscience qu'une mauvaise nutrition constitue un obstacle au développement, ont consacré le deuxième Objectif de développement durable (ODD 2) à la nutrition. En outre, plusieurs autres ODD ont des liens directs et indirects avec l'amélioration des résultats en matière de nutrition. Afin d'accélérer la mise en œuvre du Cadre d'action de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition et l'accomplissement des ODD liés à la nutrition, l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa soixante et onzième session, a proclamé 2016-2025 Décennie d'action pour la nutrition, afin de mobiliser contre la malnutrition sous toutes ses formes et de mettre en œuvre le Cadre d'action de la CIN2 dans tous les pays, au moyen de politiques et de programmes cohérents et pérennes.
4. En Afrique, la Déclaration de Malabo de **juin 2014**, l'Agenda 2063 de l'Union africaine (intitulé «L'Afrique que nous voulons»), la Stratégie régionale africaine de la nutrition (SRAN) et l'Initiative africaine révisée pour l'élimination du retard de croissance (ARISE) ont toutes pour objectif d'aborder les questions relatives à la nutrition dans la région et sont alignées sur les engagements mondiaux en matière de nutrition indiqués dans la CIN2, les ODD, le Pacte mondial en faveur de la nutrition pour la croissance (N4G) et les cibles relatives à la nutrition de l'Assemblée mondiale de la santé.
5. La FAO et l'OMS ont organisé conjointement ce Colloque régional sur les systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition, afin de débattre des difficultés et possibilités spécifiques à ce contexte, puis d'appliquer des mesures concrètes aux niveaux régional et national visant à combler les lacunes et à améliorer les systèmes alimentaires actuels et futurs, avec pour objectif de fournir aux populations du continent une alimentation saine, sûre et équilibrée.
6. Le Colloque régional sur les systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition en Afrique s'est tenu à Abidjan, les 16 et 17 novembre 2017, juste avant la célébration de la huitième Journée africaine pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la quatrième édition du Salon international de l'agriculture et des ressources animales (SARA 2017), qui ont également eu lieu en Côte d'Ivoire. Les participants au Colloque ont reconnu les bénéfices à long terme des systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition sur le développement socioéconomique de l'Afrique. Le colloque a joué le rôle d'une plateforme qui a permis aux gouvernements et aux parties prenantes de renouveler leur engagement à mettre en œuvre des politiques, des programmes et des initiatives en matière d'investissements qui aient des effets sur la nutrition et la santé. Les participants au Colloque ont examiné des données factuelles, ont étudié les effets des politiques et des programmes et ont formulé des recommandations

précises sur la façon dont des systèmes alimentaires durables pourraient optimiser les résultats en matière de nutrition en favorisant des régimes alimentaires équilibrés du point de vue nutritionnel et des modes de vie sains en Afrique. Le Colloque a également permis de présenter les politiques et programmes en place au niveau national et d'étudier les pratiques optimales et les enseignements qui pourraient être tirés dans la région.

7. La malnutrition, y compris la dénutrition, la surnutrition et les carences en micronutriments, reste l'un des défis les plus importants et les plus urgents en matière de santé et de développement en Afrique. Selon les estimations du Rapport sur la nutrition mondiale de 2017, 31 pour cent des enfants âgés de moins de cinq ans présentent un retard de croissance, 7 pour cent sont émaciés et 14 pour cent de l'ensemble des nourrissons présentent une insuffisance pondérale à la naissance (poids inférieur à 2,5 kilos) en Afrique. On estime que 38 pour cent des femmes en âge de procréer en Afrique sont anémiques et que 42 pour cent des enfants d'âge préscolaire souffrent de carences en vitamine A. On estime également que 40 pour cent des femmes souffrent d'excès pondéral et que 16 pour cent d'entre elles souffrent d'obésité en Afrique. Les estimations montrent que 11 pour cent seulement des enfants âgés de 6 à 23 mois reçoivent un apport alimentaire minimum acceptable et que seulement 23 pour cent d'entre eux bénéficient de régimes alimentaires diversifiés. Alors que la dénutrition ne diminue que lentement, la surnutrition continue à progresser et remet en cause les progrès réalisés. Sur le continent, aucun pays n'est en passe d'atteindre les objectifs mondiaux en matière d'obésité chez l'adulte et d'anémie chez les femmes en âge de procréer.

8. Les dirigeants du monde entier, après avoir reconnu qu'une mauvaise nutrition constitue un obstacle au développement, ont consacré le deuxième Objectif de développement durable (ODD 2) à la nutrition¹. En outre, plusieurs autres ODD ont des liens directs et indirects avec l'amélioration des résultats en matière de nutrition. Pour accélérer la mise en œuvre du Cadre d'action de la CIN2 et l'accomplissement des ODD liés à la nutrition, l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa soixante et onzième session, a proclamé 2016-2025 Décennie d'action pour la nutrition, afin de mobiliser contre la malnutrition sous toutes ses formes et de mettre en œuvre le Cadre d'action de la CIN2 dans tous les pays, au moyen de politiques et de programmes cohérents et pérennes.

9. Dans la région, la suite donnée aux engagements pris à la CIN2, au Cadre d'action et aux conclusions du Colloque international pour des systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition semble positive. Le Rapport 2015 sur les tendances annuelles et les perspectives et la Conférence de 2016 du Système régional d'analyse stratégique et d'appui à la connaissance portaient sur le thème suivant: «Réaliser une révolution nutritionnelle en Afrique – La voie vers des régimes alimentaires plus sains et une nutrition optimale» et recommandaient pour le continent une approche axée sur les systèmes alimentaires» et recommandaient pour le continent une approche axée sur les systèmes alimentaires.

10. Le colloque régional africain sur les systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition, organisé conjointement par la FAO et l'OMS en partenariat avec la Commission de l'Union Africaine, l'Agence de planification et de coordination du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Banque africaine de développement (BAfD), l'UNICEF, le PAM, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et d'autres parties prenantes régionales de premier plan, ainsi que les membres du Comité directeur de la Journée africaine pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ont donc examiné les données factuelles, étudié les effets des politiques et des programmes et formulé des recommandations sur la façon dont des systèmes alimentaires durables pourraient améliorer les résultats en matière de nutrition. Il a permis de présenter concrètement les politiques et programmes en place au niveau national et d'étudier les pratiques optimales et les enseignements qui pourraient être tirés dans la région.

¹ Organisation des Nations Unies, 2015. Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015.

II. JUSTIFICATION ET OBJET

11. Les mauvais régimes alimentaires sont l'une des causes principales de la malnutrition. Les régimes alimentaires ne dépendent pas seulement des connaissances, des comportements, des croyances et des préférences des individus, ils dépendent aussi des caractéristiques des aliments – ceux-ci sont-ils disponibles, pratiques, attrayants? – c'est-à-dire de leur environnement alimentaire. Les environnements alimentaires dépendent, eux, des systèmes alimentaires (c'est à dire de la façon dont les aliments sont produits, distribués, transformés, commercialisés et consommés). En Afrique comme dans le reste du monde, les systèmes alimentaires connaissent actuellement des transformations rapides, avec pour moteurs l'industrialisation de l'agriculture, la croissance démographique et l'urbanisation, le changement climatique, la mondialisation et les innovations technologiques dans la production, la transformation, la commercialisation et la vente au détail. Cette évolution des systèmes alimentaires, qui a donné des résultats positifs, est également à l'origine d'une transition nutritionnelle dans de nombreux pays d'Afrique. La transition nutritionnelle se caractérise par le passage de régimes alimentaires incluant des aliments de base, des légumes, des fruits et des légumineuses à des régimes alimentaires comprenant une forte consommation de viande par une certaine catégorie de la population et une augmentation de la consommation d'aliments transformés à teneur élevée en sucre, sel et matière grasse, ce qui fait grimper la prévalence de l'excès pondéral et de l'obésité, s'ajoutant au problème de la dénutrition. La question qui se pose désormais est celle de savoir comment tirer le meilleur parti de l'apport positif des systèmes alimentaires à la nutrition et comment réduire les effets négatifs. On ne peut rester sans rien faire. Les crises sanitaires et nutritionnelles qui touchent de nombreuses régions d'Afrique continueront à prospérer si aucune transformation positive des systèmes alimentaires ne se produit dans la région.

III. RÉSULTATS DES DÉLIBÉRATIONS

12. Les participants au colloque ont noté que la Décennie d'action pour la nutrition et les ODD sont l'occasion de réformer les systèmes alimentaires, afin de les mettre au service d'une alimentation saine. Ils ont formulé les recommandations ci-après:

- a) Pays - Élaboration de plans en faveur de la nutrition avec prévisions de dépenses; le financement fourni par les donateurs est important, mais la mise en œuvre des plans en faveur de la nutrition ne doit pas en dépendre complètement.
- b) La coordination et la collaboration entre les institutions du système des Nations Unies est importante quand il s'agit d'apporter un appui aux pays. Les parlementaires ont un rôle important à jouer dans la réforme des systèmes alimentaires, par le biais de l'adoption de lois dans ce domaine.
- c) Les données sur les systèmes alimentaires étant incomplètes, les institutions de recherche et les universités doivent s'atteler à ce problème; les universités doivent mettre à jour leurs programmes, afin d'y intégrer l'approche actuelle de la nutrition, axée sur les systèmes alimentaires.
- d) Le secteur privé ayant une influence sur les systèmes alimentaires, il doit participer à leur réforme.
- e) En raison du rôle central que jouent les femmes dans les systèmes alimentaires, il faut améliorer leur accès à la terre, au crédit et à l'éducation, de telle sorte qu'elles disposent de plus d'autonomie.

IV. CONCLUSION

13. Les résultats des délibérations du colloque et les principales mesures suggérées ont été présentées lors de la célébration de la huitième Journée africaine pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui portait également sur le thème des systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition. Le colloque, qui a réuni plus de 200 spécialistes venus de 47 pays d'Afrique, a permis de mettre au point des mesures destinées à diverses parties prenantes dans le cadre de la mise en œuvre des engagements pris à la CIN2 et des 60 recommandations qui

constituent leur cadre d'action. Ces mesures visent plus particulièrement à une refonte des systèmes alimentaires, afin que ceux-ci contribuent à l'amélioration des résultats en matière de nutrition en Afrique. L'évolution de la situation et des tendances dans les systèmes alimentaires en Afrique a d'importantes conséquences sur la nutrition et la santé. Il faut donc que les gouvernements africains et les parties prenantes:

- a) soient conscients des spécificités régionales des problèmes rencontrés en Afrique en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, s'agissant des systèmes alimentaires, et collectent des données qui permettent de prendre des décisions fondées sur des éléments concrets;
- b) poursuivent leur engagement et mobilisent des ressources, à l'appui d'interventions qui transformeront de façon positive les systèmes alimentaires dans la région. Le souhait de l'Afrique d'éliminer durablement la faim et la malnutrition sous toutes ses formes doit faire l'objet d'une plus grande volonté politique;
- c) examinent les processus d'élaboration des politiques visant à améliorer la nutrition en adoptant une approche axée sur les systèmes alimentaires. Des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition doivent être la priorité des gouvernements;
- d) déterminent les points d'entrée permettant de redéfinir les politiques et les programmes d'action, en vue de transformer les systèmes alimentaires africains au moyen de programmes et d'investissements;
- e) adaptent les mesures au Cadre d'action du CIN2 et facilitent leur mise en œuvre en s'appuyant sur la Décennie d'action pour la nutrition, en vue de résultats;
- f) fassent en sorte que les gouvernements rendent mutuellement des comptes, afin de remplir les engagements régionaux et mondiaux en matière de nutrition.

14. Mesures pour lesquelles la Conférence régionale pour l'Afrique et ses partenaires doivent assurer un suivi

I. Gouvernements

- a) Les gouvernements doivent mettre à profit les ODD, la Décennie d'action pour la nutrition et les engagements régionaux (Déclaration de Malabo, etc.) et prendre des mesures concrètes qui aient des effets sur la nutrition.
- b) Ils sont instamment priés d'investir des ressources dans la nutrition, en inscrivant clairement cet objectif dans le budget.
- c) Il faut d'urgence mettre en place des politiques fondées sur des éléments concrets, des réglementations et des instruments visant à résoudre les problèmes d'alimentation et de nutrition.
- d) L'intégration du commerce des denrées alimentaires aux niveaux national et régional doit être renforcée afin d'assurer la mise sur le marché d'aliments sains et de permettre l'accès à ces aliments.

II. Parlementaires

- a) Faciliter l'adoption de lois à l'appui de la réforme des systèmes alimentaires, afin que ceux-ci soient mis au service d'une alimentation saine.
- b) S'assurer que les pays fournissent les ressources nécessaires à la mise en place de mesures visant à améliorer la sécurité sanitaire et la qualité des aliments.

III. Commission de l'Union Africaine et commissions économiques régionales

- a) Coordonner l'établissement des rapports biennaux sur les engagements régionaux tels que la Déclaration de Malabo.
- b) Encourager les pays à mettre en place une rubrique budgétaire consacrée à la nutrition.
- c) Renforcer la coopération et la coordination au niveau du continent, afin de garantir que toutes les parties prenantes collaborent à la lutte contre la malnutrition dans la région.

IV. Institutions du système des Nations Unies et partenaires

- a) Fournir un appui technique et financier aux pays, afin que ceux-ci élaborent des programmes et mettent en œuvre des politiques.
- b) Les institutions du système des Nations Unies et leurs partenaires sont instamment invités à aider les pays à mettre en œuvre des politiques fondées sur des éléments concrets, afin de participer à la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes.

V. Secteur privé

- a) Le secteur privé doit être disposé à revoir la formulation des aliments, de manière à proposer des aliments sains et ne présentant pas de risques pour la santé, ce qui contribuera à la lutte contre les maladies non transmissibles.
- b) Le marketing et l'étiquetage des aliments devront être conformes à la réglementation, laquelle encouragera une alimentation et une nutrition saines.

VI. Agriculteurs/éleveurs pastoraux, consommateurs et ensemble de la population

- a) Assurer la disponibilité et la transparence en ce qui concerne l'application des règles et réglementations visant à protéger les systèmes alimentaires.
- b) Assurer la production, la diversification, la promotion et la consommation durables d'aliments sains, et notamment d'aliments autochtones.